

Paroisse Saint Joseph

19^e B - 11 août 2024

Brève histoire de l'Assomption



Avant d'être un dogme, l'Assomption de Marie était une croyance reposant sur la tradition patristique et non sur des bases scripturaires reconnues aux premiers temps de l'Église. En effet, aucun texte du Nouveau Testament n'évoque la fin de Marie, et ce sont des textes apocryphes et des légendes qui ont comblé ce vide. Au IV^e siècle, **Éphrem le Syrien** émet l'idée que le corps de Marie serait resté intact après sa mort, c'est-à-dire non atteint par la corruption de la mort. **Épiphane de Salamine** envisage plusieurs hypothèses sur ce qu'il est advenu de **Marie** à la fin de sa vie. Il conclut qu'on ne peut pas se prononcer, mais pense que d'autres en savent peut-être davantage. Comme une tradition écrite existe dès le V^e siècle, elle remonte vraisemblablement au IV^e siècle.

En Occident, **Grégoire de Tours** est le premier à en faire mention, à la fin du VI^e siècle. Il s'appuie apparemment sur un corpus de textes apocryphes appelé le *Transitus Mariæ*, généralement rattaché au V^e siècle. Cet ensemble de textes est désigné par Gélase Ier en 495-496 comme étant « à ne pas retenir » car apocryphe, jugement qui porte sur cette compilation et non sur la croyance en elle-même. Selon cette tradition, Marie rencontre sur le mont des Oliviers un ange qui lui remet une palme de l'arbre de vie et lui annonce sa mort prochaine. Marie rentre chez elle et fait part de la nouvelle à son entourage. Miraculeusement, les apôtres reviennent des différents endroits où ils sont partis prêcher, afin de l'entourer. Jésus apparaît entouré d'anges pour recevoir l'âme de sa mère, qu'il confie à l'archange Michel. Les apôtres enterrent le corps au pied du mont des Oliviers. Quelques jours plus tard, Jésus

apparaît de nouveau et emporte le corps au paradis, où l'âme et le corps de Marie sont réunis.

En Orient, **Jean Damascène** rapporte la tradition de l'Église de Jérusalem à ce sujet : selon lui, Juvénal, évêque de Jérusalem, se voit demander lors du concile de Chalcédoine le corps de Marie par le couple impérial, Marcien et Pulchérie. Juvénal répond que Marie est morte entourée de tous les apôtres, sauf Thomas, qui est en retard. À son arrivée, quelques jours plus tard, Thomas demande à voir la tombe, mais celle-ci se révèle vide ; les apôtres en déduisent alors qu'elle a été emportée au ciel. Une autre tradition rapporte que l'Assomption a lieu à Éphèse, dans la maison connue aujourd'hui comme la « maison de la Vierge Marie », accompagnée de l'apôtre Jean, à qui le Christ, sur la croix, avait confié Marie. La première allusion ne date que de la fin du IX^e siècle, dans un manuscrit syriaque. Les seules autres sources pré-modernes sont trois auteurs syriaques des XII^e et XIII^e siècles.

La fête de l'Assomption est introduite au ve siècle par l'évêque **Cyrille d'Alexandrie**. Lors de la christianisation de l'Europe, elle remplace peu à peu une importante fête romaine, les *Feriae Augusti* qui célébraient au milieu du mois d'août les victoires d'Auguste. Les *Feriae Augusti* étaient des jours fériés dans tout l'Empire romain.

Au VI^e siècle, l'empereur byzantin **Maurice** instaure la fête de la Dormition de la Vierge Marie chaque année à la date du 15 août, semble-t-il pour commémorer l'inauguration d'une église dédiée à la Vierge montée au ciel. La fête est introduite officiellement en Occident sous l'influence du pape **Théodore** au VII^e siècle et prend le nom d'Assomption à partir du siècle suivant. Elle est citée sous ce nom en 813 par le Concile de Mayence parmi les fêtes d'obligation.

En 1638, suite à près de vingt-trois ans de mariage stérile ponctués de plusieurs fausses couches, le roi **Louis XIII** désirent un héritier consacre de manière solennelle la France à la Vierge Marie sous le titre de son Assomption par un acte auprès du Parlement de Paris préparé l'année précédente où il demande à ses sujets de faire tous les 15 août, jour où était déjà célébrée de l'Assomption, une

procession solennelle dans chaque paroisse. **Louis XIV** naît l'année suivante, et la fête célébrée par le vœu de Louis XIII prend une importance particulière en France.

En 1854, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception entraîne de nombreuses pétitions à Rome pour que soit officiellement défini le dogme de l'Assomption. « De 1854 à 1945, huit millions de fidèles écriront en ce sens. Il faut y ajouter les pétitions de 1 332 évêques, de 83 000 prêtres, religieuses et religieux. Face à ces demandes répétées, **Pie XII** demande aux évêques du monde de se prononcer. 90 % des évêques y sont favorables. 10 % des évêques s'interrogent sur l'opportunité d'une telle déclaration ».

Le 1er novembre 1950, la constitution *Munificentissimus Deus* de **Pie XII** officialise en quelque sorte la fête mariale qui existe depuis quatorze siècles en proclamant que l'Assomption doit être désormais considérée comme un dogme de foi divinement révélé par Dieu. Marie, ayant été préservée du péché originel et n'ayant commis aucun péché personnel, a été élevée à la gloire du ciel, après la fin de sa vie terrestre, en corps et en âme : selon ce dogme, son enveloppe charnelle n'a pas à attendre la résurrection des corps à la fin des temps. *(Ressources Liturgiques)*

**1. Rendons gloire à Dieu, soyons dans la joie,
A Jésus gloire et puissance.
Dieu le Seigneur, maître de tout,
Règne dans sa majesté.**

**R. Alléluia ! Le Seigneur règne,
Alléluia ! il est vainqueur.
Alléluia ! Le Seigneur règne,
Chante Alléluia ! Amen !**

**2. Le temps est venu de célébrer
Dans la joie et l'allégresse.
Venez donc tous pour le banquet,
Pour les noces de l'agneau.**

- 3.** *Vous tous qui êtes appelés
Par le Seigneur, Roi de gloire.
Adorez Dieu dans l'unité,
Pour les siècles. Amen !*

**1-3 Tu pardones sans compter
Dieu plus grand que notre cœur
Apprends-nous à pardonner, prends pitié de nous Seigneur**

**2 Tu nous sauves du péché, toi le Christ créateur
Apprends nous à pardonner
Prends pitié de nous Seigneur !**

**Gloire à Dieu au plus haut des cieux !/
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime !//
Nous te louons nous te bénissons, nous t'adorons !/
Nous te glorifions, nous te rendons grâce pour ton immense
gloire !//
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant !/
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ !//
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père !/
Toi qui enlèves les péchés du monde, prends pitié de nous !//
Toi qui enlèves les péchés du monde, reçois notre prière !/
Toi qui es assis à la droite du Père, prends pitié de nous !//
Car toi seul es saint !/ Toi seul es Seigneur !//
Toi seul es le Très-Haut : Jésus Christ, avec le Saint-Esprit !/
Dans la gloire de Dieu le Père, amen !**

**R/ Goûtez et voyez
comme est bon le Seigneur ! (Ps 33, 9a)**

*Je bénirai le Seigneur en tout temps,
sa louange sans cesse à mes lèvres.
Je me glorifierai dans le Seigneur :
que les pauvres m'entendent et soient en fête !*

*Magnifiez avec moi le Seigneur,
exaltons tous ensemble son nom.
Je cherche le Seigneur, il me répond :
de toutes mes frayeurs, il me délivre. R/*

Qui regarde vers lui resplendira,
sans ombre ni trouble au visage.
Un pauvre crie ; le Seigneur entend :
il le sauve de toutes ses angoisses.

L'ange du Seigneur campe alentour
pour libérer ceux qui le craignent.
Goûtez et voyez : le Seigneur est bon !
Heureux qui trouve en lui son refuge ! **R/**

Alléluia !

Jn 6, 24-35

**PU : Une lumière s'est levée, alléluia, alléluia !
Jésus lumière des nations, alléluia, alléluia !**

Saint, Saint, Saint le Seigneur Dieu de l'univers !

1. Le ciel et la terre sont remplis de ta gloire,

Hosanna au plus haut des cieux !

2. Béni soit celui qui vient au Nom du Seigneur,

Hosanna au plus haut des cieux !

**Anamnèse : Il est grand le mystère de la foi !
Nous annonçons ta mort, Seigneur Jésus,
Nous proclamons ta résurrection,
Nous attendons ta venue dans la gloire !**

**Agneau de Dieu qui enlèves les péchés du monde,
prends pitié de nous ! (bis)**

**Agneau de Dieu qui enlèves les péchés du monde,
donne-nous la paix.**

Communion :

**R/ Venez approchons-nous de la table du Christ,
Il nous livre son corps et son sang.**

**Il se fait nourriture, pain de Vie Éternelle,
nous fait boire à la coupe des Noces de l'Agneau !**

1. *La Sagesse de Dieu a préparé son vin,
elle a dressé la table, elle invite les saints:
Venez boire à la coupe!" Venez manger le pain!
Soyez la joie de Dieu, accourez au festin!"*

2. *Par le pain et le vin reçus en communion,
voici le sacrifice qui nous rend à la Vie.
Le sang de l'Alliance jaillit du cœur de Dieu,
quand le Verbe fait chair s'offre à nous sur la croix.*

3. *Dieu est notre berger, nous ne manquons de rien,
sur des prés d'herbe fraîche, il nous fait reposer
Il restaure notre âme, Il nous garde du mal,
quand Il dresse pour nous la table du Salut.*

4. *Au cours des premiers temps, lorsque le juste, Abel,
Offrit le sacrifice, signe du don parfait,
Par la main de son frère, son sang fut répandu,
Comme un cri d'innocent préfigurant Jésus.*

*1 – Vierge Sainte, Dieu t'a choisie,
Depuis toute éternité,
Pour nous donner son Fils bien-aimé,
Pleine de grâce nous t'acclamons.*

Ave ! Ave ! Ave Maria !

*2 – Par ta foi et par ton amour,
Ô Servante du Seigneur !
Tu participes à l'œuvre de Dieu,
Pleine de grâce, nous te louons.*

*3 – En donnant aux hommes, ton Fils,
Mère riche de bonté,
Tu fais la joie de ton Créateur,
Pleine de grâce, nous t'acclamons.*

Accueil paroissial mercredis 9h-11h30, 111 rue N. Blanc, Faverges,
0450445209 quêtes pour la paroisse.

Samedi 10 août, 18h Viuz : Marie Piffet, Eugène et Florentine Revil, Fernand et Georges Vausselin et parents défunts ; famille Carrier André ; Jean Morlon-Berger et parents défunts ; Bernard Blampey ; Laure Martin ; Clément Psaila ; Luc Veyrat de Lachenal ; **Victor Strappazzon** ; Rolande Vallet ; familles Emin-Focard ; Pierre et Pierrette Tissot-Rosset ; Léon Prudhomme et défunts de sa famille ; Marie Thorens et défunts de la famille ; Jeanne et André Decante, leur fils Jean-Claude et défunts de la famille ; pour les défunts des familles Marchand et Porret ; André Gagneron ; Jean-Luc Blampey ; Les Toinettes ; Jean-Luc et Roger Gaillard et les grands parents ; Yvette Donzel ; Bernadette Avettand-Fenoël ; Louissette Chaffarod.

Dimanche 11 août, 10h Doussard : Maria Pesenti ; Charles Falquet ; Pietro Pesenti ; Maria Bellin ; Roland Dubassat et les défunts des familles Chatelain-Cadet, Bontaz et Bredannaz ; Henri Sallaz et les défunts de sa famille ; Jean Stapazzon et ses enfants ; Annick Brachet et le P. Brachet ; Louise Coppier ; Christiane Petit Cuenot ; Jacqueline Perret ; Gabriel Pelvin ; Françoise Athurion ; Brigitte Maldinier-Riche ; Jean Souchard.

Mercredi 14 août, 9h, Faverges : Jeanne Obertin ; Colette Levillain.

Jeudi 15 août 10h, Faverges : Assomption Denise, Julien, Jean-Paul Blampey ; Bernadette Avettand-Fenoël ; Jeannette Falcy et défunts de la famille ; Jean-Luc Blampey ; Les Toinette ; défunts de la famille André Carrier et leurs gendres ; Huguette Tardivet ; Marie Piffet, Eugène et Florentine Revil, Fernand et Georges Vausselin et parents défunts ; Eugène Falcy ; Rolande Vallet. (v) pour la protection d'une famille.

+ **15h RV aux Sept Fontaines** (Montmin) : procession et prière mariale, marche jusqu'à la chapelle de Plan Montmin.

Vendredi 16 août 10h messe aux Combes de Seythenex : Dominique Rouleau ; Michel Malassigné ; Georges Isaïe ; Joseph Maly ; André Bachmann.

Calendrier des prochaines messes dans les villages à **18h**

- Samedi 17 août MARLENS
- Samedi 24 août GIEZ
- Samedi 31 août CONS STE COLOMBE
- Samedi 7 septembre MONTMIN

Un chapelet dans son sac de sport

Simone Bile,

Américaine de 27 ans est sans conteste l'une des sensations de ces Jeux Olympiques. Sacrée championne olympique de saut ce samedi 3 août, elle a décroché sa troisième médaille d'or à



Paris et la septième de sa carrière, devenant ainsi la gymnaste américaine la plus titrée de l'histoire des Olympiades. Championne d'exception, Simone Biles est aussi et surtout, une fervente catholique. La gymnaste a d'ailleurs souvent attribué son succès à sa foi. *"Je ne comprends pas physiquement comment je fais cela"*, déclarait-elle dans un entretien à *The Cut* en 2021. *"C'est un talent donné par Dieu"*.

L'athlète s'est appuyée sur sa foi tout au long de sa vie pour triompher des épreuves. Née en 1997 à Columbus, dans l'Ohio, d'une mère en proie à des problèmes de drogue, elle est placée en famille d'accueil avec ses trois frères et sœurs avant d'être adoptée par ses grands-parents. En 2021, victime de "pertes de repères dans l'espace" l'exposant à un risque de blessure, elle déclare forfait pour la plupart des épreuves des Jeux de Tokyo. Elle a également subi des abus sexuels de la part de l'ancien médecin de l'équipe nationale de gymnastique américaine.

C'est grâce à ses grands-parents, qui l'invite à prier le chapelet pendant les compétitions, qu'elle découvre le catholicisme. Depuis, Simone Biles garde toujours un chapelet dans son sac de sport et ne manque pas d'allumer une bougie pour saint Sébastien, le saint patron des athlètes, avant chaque compétition, indique *Catholic News Agency*.

Un parcours ponctué d'obstacles qui n'ont fait que renforcer sa foi. La jeune femme a déclaré qu'elle se sentait *"appelée par Dieu"* à surmonter les défis et à poursuivre dans la voie de la gymnastique, rapporte le *National Catholic Register*. Les prochains Jeux d'été se dérouleront en 2028, dans son pays, à Los Angeles. Elle aura alors 31 ans.

« Ô Très Sainte Mère, le Vaisseau le plus grand »

« Comme Vous étiez, ô Très Sainte Mère, le Vaisseau le plus grand, le plus capable, le plus digne du monde, Vous fûtes aussi plus que nul autre remplie de l'amertume et du breuvage d'angoisse que votre Bien-Aimé avalait en ce lieu de tourment : ah ! que m'apprend cela, sinon à recevoir les tribulations comme une chose partagée avec l'Époux ? Ô Mère très pure, Vous nous appelez en disant : Hé, venez, mes filles, que vos cœurs soient des vaisseaux tout vides et mon Fils y versera la rosée dont Son chef est couvert, et les gouttes de la nuit de sa Passion dont sa Tête est emperlée se convertiront en perles de consolation. Ma très douce Mère, hé, faites-moi donc la grâce que désormais je reçoive toutes les petites occasions d'humiliation, de souffrance et d'abjection comme des petites gouttelettes distillées de cette Chevelure précieuse. Ainsi soit-il. »

Sainte Jeanne de Chantal (1572-1641)

Le Vœu de Louis XIII

En signe de dévotion à **Marie de l'Assomption** implorée pour lui donner un fils, Louis XIII s'engage en 1637 à modifier le chœur de la cathédrale et offrir un nouveau maître-autel. Par ailleurs il commande à **Philippe de Champaigne** un grand tableau dans lequel il se fait représenter offrant le sceptre et la couronne de France exposé au musée du Louvre. Lorsqu'il décède, la construction du maître-autel reste en suspens.



Toutefois, les travaux commencent à la fin du règne de Louis XIV, sous la direction de **Robert de Cotte**. Le projet prévoit de nombreuses transformations, menées entre 1708 et 1725. Finalement, le chantier débute par la clôture de chœur et la destruction du jubé. Ils se poursuivent par le creusement d'un caveau

destiné aux archevêques de Paris sous le chœur de la cathédrale. Un ensemble de sculptures et d'objets liturgiques finalise ce programme décoratif, complété par de nouvelles stalles en bois.

En 1723, la **Pieta** de marbre blanc sculptée par **Nicolas Coustou** prend place dans la cathédrale. Elle représente le Christ mort posé sur les genoux de sa mère, entouré de deux anges. D'ailleurs, la composition rappelle la Pieta de Michel-Ange à Florence. Les drapés profonds qui accrochent la lumière et l'attitude extatique de la Vierge exprimant son émotion, soulignent le caractère baroque de cette sculpture. Le socle garni d'un bas-relief en bronze doré représente une déposition de croix.

Enfin, un ostensor, un crucifix et six chandeliers réalisés par l'orfèvre **Claude Ballin** ornent le nouveau maître-autel. De part et d'autre du maître-autel, six statues d'anges en bronze portent les instruments de la crucifixion. Ils sont l'œuvre d'**Antoine Vassé**.

Pour clore cet ensemble sculpté, les statues de **Louis XIII** et de **Louis XIV** se placent de chaque côté. Louis XIII, agenouillé, tend sa couronne royale en dévotion à la Vierge. Par ailleurs, cette sculpture de marbre est l'œuvre de Guillaume **Coustou**. L'autre marbre, sculpté par **Antoine Coysevox** représente Louis XIV implorant la Vierge, la main droite posée sur la poitrine.



Louis XIV

Les stalles, installées de part et d'autre du chœur, sont des sièges en bois permettant aux chanoines de s'asseoir durant l'office. Ornés de bas-reliefs, les hauts dossiers illustrent la vie de la Vierge : Présentation, Mariage, Annonciation, Nativité, Adoration des Mages, Fuite en Égypte, Noces de Cana, Descente de Croix, Assomption. D'autre part, les figures allégoriques représentent des vertus comme la prudence ou la modestie. Entre chaque stalle, un décor de rinceaux complète la scène.

En somme, les stalles forment un ensemble homogène sculpté par Jean Noël et Louis Marteau, d'après les plans de René Charpentier et Jean

Dugoulon. Sur les cent quatorze stalles en bois réalisées au XVIII^e siècle, il n'en reste que soixante-dix-huit aujourd'hui. De même, huit tableaux surmontent les stalles du XVIII^e siècle dont un seul subsiste : la Visitation de Jouvenet de 1716.

La Révolution provoque la destruction d'une partie de cet ensemble. Par conséquent, **Eugène Viollet-le-Duc** le reconstruit partiellement au XIX^e siècle.



Concert à l'église de Veyrier du Lac, Samedi 17 août 21h
Orgue et Cornet à Bouquin : Clément Gester et Valentin Rouget
15€ (15-20 ans : 8€) 06 62 54 12 02 – www.orgueveyrier.com

Valentin Rouget et Clément Gester feront de cette soirée un enchantement. « *L'éclat d'un rayon de soleil qui paraît dans l'ombre ou dans les ténèbres* », c'est ainsi que le son du cornet à bouquin a été qualifié au milieu du XVII^e siècle. Ce drôle d'instrument droit ou légèrement courbé, doté d'une embouchure (bocca/bouquin), est très en vogue aux XVI^e et XVII^e siècles, il s'impose même comme le « roi des instruments », avant d'être supplanté par le violon. Aujourd'hui, il nous séduit encore par la douceur envoûtante de son timbre, proche d'une voix humaine aux accents sensuels, et par ses capacités virtuoses. Il se marie particulièrement bien avec l'orgue, et sera magnifié par l'acoustique de l'église de Veyrier-du-Lac.

En 1638, Sa Majesté Très Chrétienne le Roi **Louis XIII**, en reconnaissance des grâces qu'il avait reçues par son intercession, consacra sa personne et son Royaume à la Très Sainte Vierge Marie, la choisit comme Patronne de la France sous le vocable de son **Assomption**, et lui fit l'offrande de son sceptre, de sa couronne et de tous ses sujets.

*« **Louis**, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Tant de grâces si évidentes font que pour n'en différer pas la reconnaissance, (...) nous prosternant aux pieds de Sa Majesté divine que nous adorons en trois Personnes, à ceux de la Sainte Vierge et de la sacrée Croix, où nous vénérons l'accomplissement des mystères de notre Rédemption par la vie et la mort du Fils de Dieu en notre chair, de nous consacrer à la grandeur de Dieu par Son Fils rabaisé jusqu'à nous et à ce Fils par Sa mère élevée jusqu'à Lui ; en la protection de laquelle nous mettons particulièrement notre personne, notre état, notre couronne et tous nos sujets pour obtenir par ce moyen celle de la Sainte Trinité, par son intercession et de toute la cour céleste par son autorité et exemple (...).*

*A ces causes, nous avons déclaré et déclarons que, prenant la très sainte et très **glorieuse Vierge** pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et nos sujets, la suppliant de nous vouloir inspirer une sainte conduite et défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que, soit qu'il souffre le fléau de la guerre, ou jouisse de la douceur de la paix que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce qui conduisent à celles de la gloire.*

*Et afin que la postérité ne puisse manquer à suivre nos volontés à ce sujet, pour monument et marque immortelle de la consécration présente que nous faisons, nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église **cathédrale de Paris**, avec une image de la Vierge qui tienne entre ses bras celle de son précieux Fils descendu de la Croix ; nous serons représentés aux pieds du Fils et de la Mère, comme leur offrant notre couronne et notre sceptre.*

*Nous admonestons le sieur archevêque de Paris, et néanmoins lui enjoignons, que tous les ans, **le jour et fête de l'Assomption**, il fasse faire commémoration de notre présente déclaration à la Grand' Messe qui se dira en son église cathédrale, et qu'après les vêpres dudit jour il soit fait une **procession** en ladite église. »*